



Delta Plus Group éligible au dispositif PEA-PME

Delta Plus Group, acteur majeur sur le marché des Equipements de Protection Individuelle (E.P.I.), confirme son éligibilité au dispositif PEA-PME.

Le PEA-PME, dont le décret d'application a été publié au Journal Officiel le 4 mars 2014, bénéficie des mêmes avantages fiscaux que le Plan Epargne en Actions (PEA).

Sont éligibles au PEA-PME les actions de sociétés européennes de moins de 5 000 salariés et dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à 1 500 millions d'euros ou le total bilan inférieur à 2 000 millions d'euros.

Delta Plus Group répond à l'ensemble des critères d'éligibilité de ce nouveau dispositif PEA-PME.

Prochaine publication : Résultats annuels 2013
Mercredi 16 avril 2014, après bourse

A propos de DELTA PLUS

Delta Plus Group conçoit, normalise, fabrique ou fait fabriquer et distribue une gamme complète d'Equipements de Protection Individuelle (EPI). Delta Plus est cotée sur le compartiment C de NYSE-EURONEXT (ISIN : FR0004152502 – Mnémo : DLTA)

Plus d'informations : www.deltaplus.eu

CONTACT

Jérôme BENOIT
Président Directeur Général

Arnaud DANIEL
Directeur Administratif & Financier

e-mail : relation.investisseur@deltaplus.eu

Tel : 04.90.74.20.33